

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 23

N° 3332

## ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

### AMENDEMENT

N ° 3332

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 23

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Le cas échéant, la rémunération des étudiants peut faire l'objet d'aménagements spécifiques tenant compte des conditions d'exercice de stage, lesquels sont déterminés par décret. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à "lever le gage" de l'amendement, soutenu par le Gouvernement, porté par le groupe Renaissance.